

## Heures d'ouverture du bureau municipal - pendant la période de production Du formulaire de candidature / élections partielles

Du vendredi 27 février 2023 au 10 février 2023 (voir l'article de la page 1)

Courriel : [admin@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:admin@notredamedesneiges.qc.ca)  
Site WEB : [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)

### **PATINOIRE EXTÉRIEURE HORAIRE RÉGULIER ET SEMAINE DE RELÂCHE**

À la suite des efforts de notre responsable, M. Claude Pelletier, la patinoire extérieure, située à l'arrière du Centre communautaire offre aux citoyens la chance de pratiquer du patinage et du hockey. Alors, voici l'horaire régulier et de la relâche.



Ouverture de la patinoire si la température le permet

#### **Horaire RÉGULIER jusqu'au 3 mars**

|                    |                                   |                |
|--------------------|-----------------------------------|----------------|
| Vendredi           | 18 h30 à 19h30                    | Patinage libre |
|                    | 19h30 à 21h00                     | Hockey         |
| Samedi et Dimanche | 13h00 à 15h00 et de 18h30 à 19h30 | Patinage libre |
|                    | 15h00 à 17h00 et de 19h30 à 21h00 | Hockey         |

#### **Horaire SEMAINE DE RELÂCHE du samedi 4 mars au lundi 12 mars**

|                                      |                                   |                |
|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Du samedi 4 mars au dimanche 12 mars | 13h00 à 15h00 et de 18h30 à 19h30 | Patinage libre |
|                                      | 15h00 à 17h00 et de 19h30 à 21h00 | Hockey         |



#### **À ne pas manquer, Soirée Disco prévue le 4 février**

Aussi au local, jeux disponibles, tels que : Table de ping-pong, jeu de Mississippi, jeux de société – La fermeture du local et des activités est fixée à 21h30. Téléphone du local 418-851-2006, responsable M. Claude Pelletier.

### **BAC BRUN : TRUCS POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE GEL L' HIVER**

L'hiver, les collectes de bac brun sont moins fréquentes et il arrive que les matières organiques restent collées au bac brun malgré la collecte. Voici quelques trucs que vous pouvez combiner pour éviter cet inconvénient :

- Déposez quelques épaisseurs de papier journal au fond du bac brun pour absorber l'humidité. Ou encore, utiliser une boîte en carton afin d'aider à ce que votre bac se vide bien à chaque collecte (une boîte de céréales ou de pizza vide par exemple).
- Ne mettez pas de liquide dans le bac brun.
- Faites congeler vos matières organiques avant de les mettre dans le bac brun en sortant votre bac de comptoir ou votre sac compostable une nuit avant de mettre vos matières au bac brun. Capsule vidéo au <https://co-eco.org/bac-brun/#bruntrucsastuces>



### **BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE**

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges (QC) G0L 2E0

Tél. : (418) 851-3009

Année 21, Numéro 1

JANVIER 2023

### **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL – CHANGEMENT DE L'HEURE**

Le **lundi 13 FÉVRIER** et le **mardi 14 MARS à 19h00** à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Notre-Dame-des-Neiges. Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site Web. *Bienvenue à tous !*



### **Élection partielle au poste numéro 4- FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

La Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges doit pourvoir le poste numéro 4 étant présentement vacant depuis le 14 novembre 2022.

**Si plus d'une personne pose sa candidature à ce poste,** un scrutin aura lieu 12 mars 2023, tandis que le vote par anticipation se tiendra le 5 mars 2023.

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature peuvent le faire jusqu'au 10 février 2023 au bureau du président d'élection situé au 4, rue St-Jean-Baptiste Notre-Dame-des-Neiges auprès de M. Dany Larrivée selon l'horaire suivant :

**Du vendredi 27 janvier au vendredi 10 février 2023 :**

- Vendredi, 27 janvier : 8h30 à 12h00
- Lundi, 30 janvier : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 31 janvier : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mercredi, 1<sup>er</sup> février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 2 février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 3 février : 8h30 à 12h00
- Lundi, 6 février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mardi, 7 février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Mercredi, 8 février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Jeudi, 9 février : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Vendredi, 10 février 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le babillard du site Web de la Municipalité, à l'adresse [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca). Vous y retrouverez le formulaire de candidature à imprimer. Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau du président d'élection par courriel, au [dg@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:dg@notredamedesneiges.qc.ca) partéline, au 418-851-3009 poste 2.

Les formulaires de candidature en format papier sont aussi disponibles auprès de M. Dany Larrivée, président d'élection.

PAGE 1

## JOURNÉE GRATUITE AU PARC DU MONT SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX

Une journée gratuite de ski, planche à neige et glissade est offerte aux citoyens de la MRC les Basques, au Parc du Mont-St-Mathieu encore cette année. Pour la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, cela sera l'une des trois journées suivantes en février 2023, soit le **23, ou le 24 ou le 26 février**. Les citoyens devront réserver leur place en appelant à la municipalité, au plus tard, le mercredi 22 février 2023 à 16h. Le jour de l'activité, vous devrez présenter une carte d'identité mentionnant votre adresse.



Pour les citoyens qui n'auront pu se présenter aux journées ici-haut, soit pour une raison de santé ou de mauvaises conditions climatiques, ils pourront se reprendre le jeudi 23 mars 2023 ou le vendredi 24 mars 2023 ou le dimanche 26 mars 2023. Les mêmes procédures s'appliqueront pour ceux qui participeront aux journées de reprises, ici-haut, soit d'appeler pour réserver.

Contactez-nous au 418-851-3009 poste 1 pour votre inscription à la liste pour les citoyens de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges.

**BONNE GLISSE !!**

## DÉNEIGEMENT – RAPPEL

**Nuisances** Il est interdit de jeter, souffler, pousser ou de déposer de la neige d'une entrée privée sur la voie publique ou de créer un obstacle sur la chaussée publique.

### Respecter le travail des déneigeurs

Il est important de rappeler que nul ne peut arrêter un opérateur de déneigement dans l'exercice de ses fonctions pour lui adresser une plainte. Toute plainte doit être adressée au contremaître des travaux publics que vous pouvez rejoindre au 418-851-6622. Notez également que la priorité des déneigeurs est d'entretenir la voie publique et d'assurer la sécurité routière. Il est alors fondamental de ne pas interrompre leur travail afin d'assurer l'exécution de leur tâche en toute sécurité et en toute efficacité.



## ATTENTION À LA FRAUDE DE TYPE « GRANDS-PARENTS »

Depuis quelques semaines la Sûreté du Québec lance un appel à la prudence face à la déclaration de plusieurs tentatives de fraude auprès de personnes âgées du Bas-Saint-Laurent.

### Voici quelques conseils de la Sûreté du Québec :

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), ne lui faites pas confiance.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.

Pour en savoir plus ou si vous êtes victime de fraude,

Visitez le [www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/](http://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/)

Rappelons que des ressources d'aide sont disponibles pour les personnes victimes de ce type de méfait. Des méfaits qui bien souvent amènent une certaine détresse économique, mais aussi une détresse psychosociale.

- Ligne info-Social : 811, option 2
- La ligne Aide Abus Aîné 1 888 489-2287
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) 1 866 532-2822

## RECRUTEMENT DE PERSONNEL ÉLECTORAL advenant la tenue d'un scrutin pour les élections partielles

Nous sommes en recrutement de personnel électoral. Les postes à pourvoir sont ceux-ci : scrutateur (4 postes) ; secrétaire du bureau de vote (4 postes), primo (1 poste), réviseur (1 poste), secrétaire d'une commission de révision (1 poste), membre de la table de vérification de l'identité des électeur (1 poste).

Ceci vous intéresse, prière de donner votre nom au moyen du formulaire étant disponible au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site Web de [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca) et nous le faire parvenir en personne, par la poste ou à l'adresse courriel suivante : [admin@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:admin@notredamedesneiges.qc.ca)

